

MG International

Exercice clos le 31 décembre 2013

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit



MG International

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MG International, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes I, II, IV - 8 et IV - 9 de l'annexe correspondant aux informations relatives aux dettes de la société vis-à-vis de Maytronics Ltd ainsi qu'à la modification de l'échéancier de remboursement.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le paragraphe III.2 « Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels » expose les règles et les méthodes comptables relatives à la dépréciation des actifs incorporels immobilisés. Nous avons vérifié le caractère approprié et examiné la cohérence des données et des hypothèses retenues ainsi que la documentation disponible, et procédé sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.
- Le paragraphe III.4 « Immobilisations financières » présente les méthodes comptables relatives à la dépréciation des immobilisations financières, celles-ci sont détaillées en note 3 de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives, nous avons vérifié le caractère approprié de ces dépréciations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Marseille, le 20 mars 2014

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Jérôme Magnan

MG International

Comptes sociaux

Exercice clos le 31 décembre 2013

MG INTERNATIONAL

ZI Athélia II – 34, Avenue des Tamaris - 13704 La Ciotat Cedex

Sommaire

I.	Faits majeurs de l'exercice	6
II.	Evènements post-clôture	6
III.	Principes, règles et méthodes comptables	7
1.	Immobilisations incorporelles	7
2.	Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels	7
3.	Immobilisations corporelles	8
4.	Immobilisations financières	8
5.	Stocks	8
6.	Créances, provisions sur créances douteuses et clients douteux	8
7.	Créance sur l'Etat, Impôt sur les sociétés	9
8.	Autres créances	9
9.	Valeurs mobilières de placement	9
10.	Ecarts de conversion	9
11.	Provisions réglementées	9
12.	Avances conditionnées	9
13.	Provisions pour risques et charges	9
14.	Produits constatés d'avance	9
IV.	Informations détaillées Actif – Passif	10
V.	Filiales et Participations	19
VI.	Complément d'informations	21
1.	Autres engagements financiers - Engagements donnés	21
2.	Engagement pour départ à la retraite	21
3.	Répartition des effectifs	21
4.	Rémunération des organes de direction	21
5.	Honoraires des Commissaires aux Comptes	21
6.	Droit individuel à la formation	22
7.	Consolidation	22

BILAN ACTIF

En €		31/12/2013			31/12/2012
		Montant Brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	Montant net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
	Note 1				
Frais d'établissement		229 056	229 056	0	0
Fonds Commercial		19 787 001	12 089 915	7 697 086	7 697 086
Autres immob. Incorp., avances et acptes		3 284 087	2 456 408	827 680	716 019
Immos en cours		1 810		1 810	17 785
Immobilisations corporelles					
	Note 2				
Terrains					
Constructions		279 269	115 872	163 397	164 366
Installations tech., matériels, outillage		1 231 658	969 321	262 337	322 754
Autres immob. corporelles		341 051	289 775	51 276	64 191
Immos en cours					5 567
Immobilisations financières					
	Note 3				
Participations et créances rattachées		8 095 917	8 095 917	0	0
Autres immobilisations financières		326 181		326 181	295 429
Total		33 576 030	24 246 263	9 329 767	9 283 196
ACTIF CIRCULANT					
Stocks					
	Note 4				
Matières 1ères, approvisionnements		1 073 467	92 680	980 788	754 582
En-cours de production					
Produits finis et marchandises		1 302 590		1 302 590	827 380
Créances					
	Note 5				
Avances et acomptes versés		9 163		9 163	11 774
Clients et comptes rattachés		2 579 000	854 620	1 724 379	1 509 795
Personnel		24 250		24 250	23 350
Créances fiscales		667 021		667 021	415 287
Autres créances		423 382	387 841	35 541	187 531
Autres					
VMP					
Disponibilités		1 533 651		1 533 651	1 561 011
Total		7 612 525	1 335 141	6 277 385	5 290 710
COMPTES DE REGULARISATION					
	Note 11				
Charges constatées d'avance		13 502		13 502	84 060
Ecart de conversion actif					
Total		13 502	0	13 502	84 060
TOTAL ACTIF		41 202 058	25 581 404	15 620 654	14 657 966

BILAN PASSIF

En €		31/12/2013	31/12/2012
CAPITAUX PROPRES			
	Note 6		
Capital social		430 004	430 004
Primes d'émission, de fusion, d'apport		15 621 153	15 621 153
Ecart de réévaluation			
Réserve légale		24 580	24 580
Réserves réglementées			
Autres réserves		270 144	270 144
Report à nouveau		-12 169 365	-12 542 372
Résultat de l'exercice		402 922	373 007
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées		251 138	249 372
Total		4 830 576	4 425 888
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées	Note 9	312 372	360 279
Total		312 372	360 279
PROVISIONS			
	Note 7		
Provisions pour risques		114 043	176 925
Provisions pour charges		80 622	47 744
Total		194 666	224 670
DETTES			
Emprunts obligataires			
Autres emprunts	Note 8	4 012 800	4 154 882
Découverts, concours bancaires courants		141	141
Associés et dettes financières diverses	Note 9	636 623	626 809
Avances et acomptes reçus s/ commandes	Note 9	10 464	2 007
Dettes fournisseurs	Note 9	4 164 033	3 741 288
Dettes sociales	Note 9	763 599	678 098
Dettes fiscales	Note 9	175 499	127 991
Autres dettes	Note 9	348 493	210 042
Total		10 111 652	9 541 258
COMPTES DE REGULARISATION			
	Note 11		
Produits constatés d'avance		171 388	105 871
Ecart de conversion passif			
Total		171 388	105 871
TOTAL PASSIF		15 620 654	14 657 966

COMPTE DE RESULTAT

En €		31/12/2013	% CA	31/12/2012	% CA	Variation	
		12 mois		12 mois		Euros	%
PRODUITS							
	Vente de marchandises	17 495 204		14 633 273		2 861 931	20%
	Prestation de services	1 710 680		1 578 031		132 649	8%
	Chiffre d'affaires	19 205 884	100%	16 211 304	100%	2 994 580	18%
	Subventions d'exploitation	0		0		0	
	Reprise de provisions	177 201		445 720		-268 519	-60%
	Autres produits	143 493		129 639		13 854	11%
	Autres produits d'exploitation	320 694	2%	575 359	4%	-254 665	-44%
CONSOMMATIONS							
	Achats de marchandises	9 101 509		7 107 527		1 993 982	28%
	Achats de matières 1ères et autres appros.	3 037 240		2 158 669		878 571	41%
	Variation de stock (mat. et march.)	-690 295		153 880		-844 176	
	Achats et variations de stocks	11 448 454	60%	9 420 077	58%	2 028 377	22%
CHARGES							
	Autres achats et charges externes	3 524 374		3 163 175		361 199	11%
	Impôts et taxes	206 608		196 103		10 505	5%
	Salaires et traitements	2 434 234		2 267 286		166 948	7%
	Charges sociales	1 042 341		1 023 768		18 573	2%
	Dot. aux amortissements et provisions	328 521		307 972		20 549	7%
	Autres charges	237 425		115 149		122 277	106%
	Autres charges d'exploitation	7 773 503	40%	7 073 452	44%	700 051	10%
	Résultat d'exploitation	304 622	2%	293 135	2%	11 487	4%
	Produits financiers	572 077		27 044		545 033	
	Charges financières	611 257		125 475		485 782	
	Résultat financier	-39 180	0%	-98 431	-1%	59 251	60%
	Résultat courant	265 442	1%	194 704	1%	70 738	36%
	Produits exceptionnels	7 500		0		7 500	
	Charges exceptionnelles	65 115		22 949		42 166	
	Résultat exceptionnel	-57 615	0%	-22 949	0%	-34 666	-151%
	Participation des salariés	0		0		0	
	Impôt sur les bénéfices	-195 096		-201 253		6 157	-3%
	Résultat de l'exercice	402 922	2%	373 007	2%	29 915	8%

I. Faits majeurs de l'exercice

Renforcement de la participation de Maytronics Ltd au capital de la Société :

En date du 11 avril 2013, la société Maytronics Ltd a acquis, hors marché, un bloc de 433.866 actions de la Société au prix d'un euro par action. En conséquence, Maytronics Ltd :

- détient 2.932.940 actions MG International représentant 4.595.399 droits de vote ;
- a franchi le seuil des deux tiers en capital et détient désormais 68,2% du capital de MG International représentant 79,53% des droits de vote de cette dernière après activation des droits de vote double en date du 28 juin 2013.

Il est précisé que préalablement à l'acquisition de ces 433.866 actions, Maytronics Ltd détenait 58,1% du capital de la Société représentant 69% de ses droits de vote.

Modification de l'échéancier de la dette de la Société vis-à-vis de Maytronics Ltd

Il est rappelé qu'aux termes d'un protocole d'accord en date du 16 décembre 2008 amendé le 5 mai 2011 puis le 20 mars 2012, la Société restait à devoir à Maytronics Ltd la somme totale de 3.958.068,7 euros payable :

- en une première échéance d'un montant de 114.318,70 euros exigible le 30 juin 2013,
- puis en 10 échéances trimestrielles d'un montant de 384.375 euros chacune dont la dernière est due au 31 décembre 2015.

Par convention en date du 7 mai 2013, Maytronics Ltd et la Société ont convenu de reporter d'une année les échéances de telle sorte que la créance de Maytronics sur la Société demeure remboursable en 11 échéances dont la première d'un montant de 114.318,70 euros sera exigible le 30 juin 2014 et les 10 autres échéances d'un montant de 384.375 euros seront exigibles à trimestre échu, la dernière échéance étant reportée au 31 décembre 2016.

II. Evènements post-clôture

Modification de l'échéancier de la dette de la Société vis-à-vis de Maytronics Ltd

Par convention en date du 18 mars 2014, Maytronics Ltd et la Société ont convenu de reporter d'une année les échéances de telle sorte que la créance de Maytronics sur la Société demeure remboursable en 11 échéances dont la première d'un montant de 114.318,70 euros sera exigible le 30 juin 2015 et les 10 autres échéances d'un montant de 384.375 euros seront exigibles à trimestre échu, la dernière échéance étant reportée au 31 décembre 2017.

Abandon de créance OSEO

L'avance conditionnée accordée par OSEO à la société Vision IQ en date du 29 juin 2004 au titre du programme P6000 (contrat A 04 03 049 Z) comptabilisée dans le poste avance conditionnée depuis la Transmission Universelle de Patrimoine de la société Vision IQ vers MG International le 27 décembre 2006 et dont le montant s'élève à 148 k€ au 31 décembre 2013 a fait l'objet d'un abandon de créance partiel par BPI France (entité portant les avances historiquement accordées par OSEO) acté dans un avenant en date du 6 janvier 2014.

Cet abandon de créance partiel d'un montant de 88 k€ fait suite à l'acceptation du constat de succès partiel demandé par MG International. Après cette décision, le solde de l'avance remboursable s'élève ainsi à 60 k€ et fera l'objet d'un paiement intégral le 31 mars 2014.

III. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle à partir des hypothèses suivantes:

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (sauf lorsque les nouvelles normes du PCG sont applicables),
- Indépendance des exercices,

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels la méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. L'enregistrement des actifs ou passifs en devises est effectué au cours du jour de la pièce comptable. A la clôture, un écart de change est constaté le cas échéant.

1. Immobilisations incorporelles

Les brevets et modèles déposés pour les alarmes de piscine sont la propriété de la SA MG International. Pour la vidéosurveillance des piscines publiques, les brevets Poséidon sont devenus la propriété de MG International suite à la Transmission Universelle du Patrimoine de Vision IQ, en date du 27 décembre 2006. Les marques et noms de domaine font l'objet de protection nationale et internationale. Les brevets quant à eux font l'objet d'extensions internationales.

La méthode d'évaluation des immobilisations incorporelles est celle du coût d'acquisition.

Certains coûts de développement sont immobilisés dès lors qu'ils répondent aux critères d'activation précisés par le CRC 2004-06.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement selon les durées d'utilisation indicatives suivantes :

- | | |
|-----------------------------------|--|
| • Frais d'établissement | 3 ans à 5 ans |
| • Coûts de développement | 5 ans |
| • Concessions, brevets, licences, | 1 à 5 ans (logiciel 1 an, brevets 5 ans) |

2. Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels

A chaque clôture, la société réalise les calculs de vérification de la valeur recouvrable des fonds de commerce et marques sur la base d'une actualisation de son plan de développement à moyen terme.

Dans le cadre de ces tests de perte de valeur, la société a actualisé le calcul de la valeur d'utilité au 31 décembre 2013 des actifs incorporels issus des Transmission Universelle de Patrimoine des sociétés Vision IQ et Aqualife selon la méthode d'actualisation des flux de trésorerie budgétés. Les hypothèses clés qui ont été prises en compte sont relatives aux volumes de ventes attendus sur les 5 prochaines années, et le niveau d'investissement corrélé du groupe sur la même période. Le taux d'actualisation retenu est de 13% (coût moyen pondéré du capital), et celui de la croissance à long terme de 1,5 % ou 2% selon les marchés.

Les résultats de ces tests n'ont conduit à aucune perte de valeur en 2013.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Lorsque des éléments constitutifs d'un actif sont exploités de façon indissociable, un plan d'amortissement unique est retenu pour l'ensemble de ces éléments.

Cependant, si dès l'origine, un ou plusieurs de ces éléments ont chacun des utilisations différentes, la méthode des composants est appliquée : chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée d'utilité prévue. Toute dépréciation supplémentaire pratiquée est enregistrée en amortissement dérogatoire.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes:

• Installations techniques, matériel et outillage	5 à 9 ans
• Construction sur sol d'autrui	10 ans
• Matériels industriels	5 ans
• Aménagements et installations	5 ou 10 ans
• Mobilier	5 ans
• Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans
• Matériel de transport	5 ans

4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, additionnées, éventuellement, des frais d'acquisition. Elles comprennent en particulier :

- Les titres de participation, regroupant les titres des sociétés dans lesquelles MG International S.A. détient une part substantielle de capital.
- Les autres immobilisations financières composées des dépôts de garantie versés par la société (dépôts et cautions).
- Les prêts et autres immobilisations financières, correspondant aux prêts accordés par contrat aux filiales.

Une dépréciation est éventuellement constituée pour tenir compte notamment de l'actif réel des filiales, de leur situation économique et de leurs perspectives.

5. Stocks

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks de produits finis correspondent aux produits qui ont atteint un stade d'achèvement définitif dans le cycle de production. Les biens produits sont évalués à leur coût de production. Les coûts d'emprunts ne sont pas inclus.

Une dépréciation est calculée le cas échéant lorsque la valeur de réalisation ou les perspectives de vente de ces stocks apparaissent inférieurs à la valeur brute d'inventaire.

6. Créances, provisions sur créances douteuses et clients douteux

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire correspond à la valeur effective de la créance que la société considère comme recouvrable.

Il est en outre précisé que la société souscrit un contrat d'assurance recouvrement auprès d'une société française d'assurance crédit.

Les mouvements de provision correspondent aux litiges nés ou dénoués sur l'exercice.

7. Créance sur l'Etat, Impôt sur les sociétés

La SA MG International n'est pas redevable de l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2013. Un crédit d'impôt recherche figure au bilan au titre des exercices 2011, 2012 et 2013.

8. Autres créances

Les autres créances sont principalement constituées par les comptes courants détenus sur les filiales de MG International, elles sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

En relation avec l'approche retenue sur la valorisation des titres de participations, une dépréciation est éventuellement constituée pour tenir compte notamment de la situation économique des filiales.

9. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition.

Le principe comptable suivi pour l'évaluation des VMP est la méthode FIFO.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur liquidative est inférieure au prix d'acquisition.

10. Ecart de conversion

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en monnaie nationale sur la base du taux de clôture.

Lorsque l'application du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants en monnaie nationale précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites à des comptes transitoires, à l'actif du bilan lorsque la différence correspond à une perte latente ; au passif lorsque la différence correspond à un gain latent.

Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour risque.

11. Provisions réglementées

Dans le cadre des prises de participation dans les sociétés Aqualife, Adamant Technologies et Nexatis une partie des frais d'acquisition a été incorporée au coût d'entrée des titres. Ces frais sont amortis selon la méthode dérogatoire et font l'objet de provisions réglementées.

12. Avances conditionnées

Les avances conditionnées regroupent des aides BPI France (ex Oséo-Anvar) et Coface attribuées à la société Vision IQ avant son acquisition par MG International.

13. Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des engagements nés avant la clôture de l'exercice, dont aucune contrepartie n'est attendue et qui génère des sorties probables de ressources.

Provision pour garantie : les durées de garantie sont de deux ou trois ans sur les gammes de produits « piscine privée » et d'un an sur les systèmes de vidéosurveillance pour piscine publiques (système Poséidon).

14. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent aux produits comptabilisés avant que les prestations et fournitures les justifiant aient été effectuées ou fournies.

En l'espèce, ils sont reconnus dans le cadre des contrats d'installation du système Poséidon à l'export et de la facturation « terme à échoir » des contrats de maintenance annuels ou pluriannuels.

IV. Informations détaillées Actif – Passif

Note 1 – Immobilisations incorporelles

En k€	31/12/2012	Augmentation	Diminution	31/12/2013
<i>Immobilisations incorporelles</i>		2013	2013	
Frais d'établissement	229			229
Fonds commercial	19 787			19 787
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 095	189		3 284
Immobilisations en cours	18	11	-27	2
Avances Immo. Incorporelles	0			0
Immobilisations incorporelles brutes	23 129	200	-27	23 302
Frais d'établissement	-229			-229
Fonds commercial	-12 090			-12 090
Autres postes d'immobilisations incorporelles	-2 379	-78		-2 456
Amortissements/Dépréciations	-14 698	-78	0	-14 775
Immobilisations incorporelles nettes	8 431	123	-27	8 526

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées comme suit :

Fonds commercial / Mali technique 19.787 k€ :

- Fonds de commerce Vision IQ (18.011 k€), correspondant aux activités de vidéosurveillance assistée par ordinateur des piscines publiques (produit Poséidon), dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisé sur l'exercice 2006.
Ce fond de commerce a successivement été déprécié de 4 M€ sur 2006 puis de 7,2 M€ en 2008 et de 0,9 M€ en 2011.
- Fonds de commerce Nexatis (751 k€), correspondant à la commercialisation des produits de la marque Aqualarm, dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisé au cours de l'exercice 2009.
- Fonds de commerce Aqualife (1.025 k€), correspondant à l'activité de commercialisation de couvertures de piscine, dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisé à la fin de l'exercice 2009.

Autres immobilisations incorporelles 3.284 k€ :

Les immobilisations incorporelles issues de Vision IQ et constituées par des frais de conception de logiciels et par des logiciels acquis au titre de la R&D pour un montant brut de 2.020 k€ sont totalement amorties.

La marque « AQUASENSOR » (acquise en avril 2005) valorisée initialement à 547 k€ est dépréciée à hauteur de 155 k€ au 31 décembre 2013.

Les autres frais de dépôts des marques et brevets ainsi que les licences d'exploitation informatique ont été inscrits à l'actif pour un montant de 207 k€ en valeur brute et sont amortis à hauteur de 187 k€.

Les frais de Recherche et Développement capitalisés au titre de l'exercice 2013 s'élèvent à 150 k€ et correspondent à deux projets :

- Le développement du moteur à énergie hydraulique pour l'activité couvertures de piscine commercialisé depuis le début d'année 2012.
- Le développement d'une alarme de nouvelle génération qui sera commercialisée à compter de l'exercice 2014.

Ces projets sont amortis en fonction de leur durée d'utilisation. Cette durée tient compte des cycles de vie caractéristique du produit relatif à ces projets ainsi que de leur obsolescence technique et commerciale.

Note 2 – Immobilisations corporelles

En k€	31/12/2012	Augmentation	Diminution	31/12/2013
<i>Immobilisations corporelles</i>		2013	2013	
Constructions	246	33		279
Installations techniques, matériel et outillage	1 198	34		1 232
Installations générales & agencement	52			52
Mobilier - Matériel de bureau et informatique	248	12		260
Matériel de transport	30	3	-3	30
Immobilisations en cours	6		-6	0
Immobilisations corporelles brutes	1 779	82	-9	1 852
Constructions	-82	-34		-116
Installations techniques, matériel et outillage	-875	-94		-969
Installations générales & agencement	-35	-4		-39
Mobilier - Matériel de bureau et informatique	-212	-18		-230
Matériel de transport	-19	-3		-22
Amortissements/Dépréciations	-1 222	-153	0	-1 375
Immobilisations corporelles nettes	557	-71	-9	477

Les principaux mouvements de l'exercice concernent des aménagements divers de l'entrepôt de production ainsi que la conception de moules pour l'activité « couverture ».

Note 3 – Immobilisations financières

En k€	31/12/2012	Augmentation	Diminution	31/12/2013
<i>Immobilisations financières</i>		2013	2013	
Titres de participation	8 102		-60	8 042
Dépôts et cautionnement	295		-1	295
Prêts et autres immobilisations	54	31		85
Immobilisations financières brutes	8 452	31	-61	8 422
Dépréciations financières	-8 156		60	-8 096
Immobilisations financières nettes	295	31	-1	326

Les titres de participation des filiales et participations sont intégralement dépréciés au 31 décembre 2013.

La commercialisation des alarmes à l'export étant assurée par le groupe Maytronics, les filiales historiques de commercialisation des alarmes pour piscine privée (MG Iberica, MG Brasil) sont en cours de liquidation. Ainsi les états financiers de ces sociétés sont établis sur la base de leur valeur liquidative depuis le 31 décembre 2008.

La participation dans la société Safeblue, définitivement radiée, a été sortie du bilan au 31 décembre 2013, la dépréciation rattachée ayant fait l'objet d'une reprise cette radiation est sans impact sur les capitaux propres.

L'état des filiales et participations est détaillé dans la partie V.

Les prêts et autres immobilisations financières correspondent à des prêts intragroupes. Un prêt de 31 k€ a été consenti à Maytronics Australie sur l'année 2013 aux fins de financer le développement de l'activité « Piscines Publiques » Poséidon.

Les dépôts et cautionnement correspondent principalement aux garanties demandées par les maîtres d'œuvre dans le cadre des marchés publics réalisés par l'activité Poséidon en Scandinavie.

Note 4 – Etats des stocks à la clôture

Le tableau ci-après détaille les mouvements de stocks de l'exercice :

En k€ Stocks	31/12/2012	Variation de l'exercice	31/12/2013
Matières premières	859	215	1 074
Produits finis / Marchandises	827	475	1 302
Valeur brute	1 686	690	2 376
Provisions sur stocks	-104	11	-93
Valeur nette	1 582	701	2 283

La dépréciation des stocks concerne principalement les stocks de matières premières et composants utilisés pour des produits dont la commercialisation est arrêtée en France, le stock conservé correspondant aux besoins SAV. La variation de cette provision s'explique essentiellement par la mise au rebut d'une partie de ces pièces.

Note 5 – Echéances des créances à la clôture

En k€ Échéances des créances	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an
Dépôts et cautionnement	295		295
Prêts et créances rattachées à des participations	85	85	
Actif immobilisé	380	85	295
Clients et comptes rattachés	2 579	2 579	
Personnel	24	24	
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires	134	100	34
Etat, crédit impôt recherche	533	137	396
Avances et acomptes versés/commandes	9	9	
Autres créances	423	278	145
Actif circulant	3 702	3 127	575
Total des créances	4 082	3 212	870

Le Crédit d'Impôt Recherche 2012 et 2013 ainsi que le Crédit d'impôt pour la Compétitivité de l'Emploi (CICE) sont comptabilisés à plus d'un an.

Les autres créances se composent essentiellement des comptes courants détenus sur les filiales et intégralement dépréciés à l'exception de celui détenu sur PTI (filiale d'exploitation des systèmes Poseidon aux USA).

Les filiales et participations sont présentées en partie V.

Note 6 – Variation des capitaux propres

En k€	31/12/2012	Affectation du résultat 2012	Résultat exercice	Augmentation Capital	Autres	31/12/2013
Capitaux propres						
Capital social	430					430
Réserve légale	25					25
Prime d'émission	14 974					14 974
Prime d'apport	648					648
Autres réserves	270					270
Report AN	-12 542	373				-12 169
Résultat Net	373	-373	403			403
Amortissements déroq.	249				2	251
Total Capitaux Propres	4 426	0	403	0	2	4 831

Au 31 décembre 2013, le capital social est composé de 4.300.039 actions d'une valeur nominale de 0,10 Euro.

L'affectation du résultat 2012 en report à nouveau fait suite aux résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2013.

Les autres variations de capitaux propres sont relatives à la variation des amortissements dérogatoires.

La répartition du capital au 31 décembre 2013 est la suivante :

- Maytronics Limited : 68,21%
- Autres actionnaires au nominatif : 0,72%
- Flottant : 31,07%

Note 7 – Tableaux des provisions sur actif circulant et pour risques et charges

En k€	31/12/2012	Augmentation 2013	Diminution 2013	31/12/2013
Provisions				
Provisions sur stocks	104	4	-15	93
Provision sur comptes clients	893	5	-43	855
Provision sur compte courant	892		-504	388
Autres	0			0
Provisions pour dépréciation d'actifs circulants	1 888	9	-562	1 335
Provision pour garanties données aux clients	67	26	-19	74
Autres provisions pour risques et charges	111	30	-100	41
Provisions pour pension	48	33		81
Provisions pour risques et charges	225	89	-119	195

La dépréciation sur comptes clients concerne des créances sur les filiales à hauteur de 760 k€.

La dépréciation sur compte courant est relative aux avances de trésorerie antérieurement consenties aux filiales en cours de liquidation.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent essentiellement à des litiges avec des tiers. Leur montant correspond à la meilleure estimation du risque à la date d'établissement des états financiers. Les reprises correspondent intégralement à des dépenses effectivement réalisées.

La provision pour pensions correspond aux engagements d'indemnité pour fin de carrière. Les modalités de détermination de cette provision sont précisées dans le paragraphe Engagement pour départ à la retraite.

Note 8 – Emprunts et dettes financières

En k€	Moins d' 1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Emprunts et dettes financières				
Découverts, concours bancaires	0			0
Autres dettes financières	938	3 075		4 012
Emprunts bancaires	0			0
Emprunts et dettes financières	938	3 075	0	4 012

Au 31 décembre 2013, le solde de la dette senior rachetée au pool bancaire par Maytronics Ltd à l'occasion de sa prise de contrôle s'élève à 3.958 k€ auquel s'ajoute 55 k€ d'intérêts courus.

Cette dette est remboursable en 11 échéances trimestrielles à compter du 30 juin 2014 (cf. § I Faits majeurs de l'exercice & II Evénements post-clôture).

Note 9 – Détail et échéances des dettes d'exploitation

En k€	Montant Brut	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Autres dettes				
Avances conditionnées	312	312		
Comptes courants d'associés	637	637		
Av. et Ac.reçus s/com.	10	10		
Fournisseurs	4 164	4 164		
Dettes sociales	764	764		
Dettes fiscales	175	175		
Autres dettes	58	58		
Avoirs à établir	290	290		
TOTAL	6 410	6 410	0	0

Les avances conditionnées regroupent des aides BPI France (ex Oseo-Anvar) et Coface attribuées à la société Vision IQ avant son acquisition par MG International.

L'avance accordée par OSEO/BPI France au titre du contrat A 04 03 049 Z enregistré dans les comptes pour 148 k€ au 31 décembre 2013 a fait l'objet d'un abandon de créance partiel à hauteur de 88 k€ en date du 06 janvier 2014. Le solde de cette avance correspondant à un montant de 60 k€ sera intégralement remboursé le 31 mars 2014.

Les comptes courants d'associés sont constitués par les apports de trésorerie réalisés par Maytronics Ltd.

Les dettes fournisseurs incluent un montant de 3,2 M€ dû à Maytronics Ltd. L'exigibilité de cette dette est susceptible d'être prorogée en concertation avec le groupe.

Les avoirs à établir correspondent principalement aux remises de fin d'année accordées aux clients.

Note 10 – Détail des charges à payer et produits à recevoir

En k€		31/12/2013
<i>Détail des charges à payer</i>		
Intérêts courus non échus		55
Fournisseurs factures non parvenues		129
Congés payés, y compris charges sociales		206
Remuneration y compris charges sociales		303
Charges fiscales à payer		111
Charges à payer		804
<i>Détail des produits à recevoir</i>		
Factures à établir		38
Autres		6
Produits à recevoir		44

Note 11 – Comptes de régularisation – Actif et Passif

En k€	2013	2012
<i>Comptes de régularisation</i>		
Charges constatées d'avance	14	84
Ecart de conversion Actif	0	0
Compte de régularisation actif	14	84
Ecart de conversion Passif	0	0
Produits constatés d'avance	171	106
Compte de régularisation passif	171	106

Les charges constatées d'avances résultent de l'application du principe d'indépendance des exercices. Son application implique que les charges enregistrées au cours de l'exercice correspondent à des achats de biens ou services devant intervenir ultérieurement. Elles sont soustraites des charges de l'exercice par l'intermédiaire d'un compte de régularisation. Les dépenses concernées sont essentiellement relatives à des assurances diverses et à des loyers.

Les produits constatés d'avance incluent essentiellement la part (prorata temporis) des contrats de maintenance relatifs au produit Poséidon et facturés terme à échoir.

Note 12 – Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires « piscine privée » est reconnu à la livraison des marchandises.

Concernant la « sécurité piscine publique », la majorité des affaires est placée sous le régime des marchés publics. Dans le cas d'opérations partiellement exécutées, la Chiffre d'affaires est reconnu sur une situation acceptée par le client.

Le chiffre d'affaires maintenance est reconnu à sa valeur contractuelle pour la période écoulée sur l'exercice.

Note 13 – Dotations et reprises aux amortissements et provisions

Le détail des dotations et reprises d'exploitation de l'exercice est présenté dans le tableau ci-dessous :

En k€	Dotations 2013	Reprises 2013	postes du bilan liés
Dotations et reprises d'exploitation			
Amortissements immobilisations incorporelles	78		Note 1
Amortissements et dépréciations immobilisations corporelles	153		Note 2
Provisions R&C	89	-119	Note 7
Provisions clients groupes		-41	Note 7
Provisions clients hors groupe	5	-2	Note 7
Provisions s/ stocks	4	-15	Note 4
Dotation amortissements - provisions	329	-177	

Les reprises de provision pour risques et charges correspondent intégralement à des dépenses effectivement réalisées.

Note 14 – Résultat financier

En k€	2013	2012
Résultat financier		
Revenu des titres de participations	0	
Revenu Valeurs mobilières de placement		
Gains de change	4	21
Produits nets sur cession de VMP		
Reprise provision financière (écarts de conversion)		
Reprise de provision sur titres de participations	60	
Reprise de provision sur créances liée à des participations	504	
Autres produits financier	3	6
Total des produits financiers	572	27
Intérêts emprunt et comptes courants	-82	-102
Escomptes accordés	-1	-6
Perte de change	-24	-17
Dépréciation Immobilisations financières		
Dépréciation sur créances liées à des participations		
Pertes sur créances liées à des participations	-504	
Autres charges financières		
Total des charges financières	-611	-125
Résultat financier	-39	-98

Les intérêts sur emprunts et comptes courants correspondent aux intérêts relatifs :

- D'une part à la dette senior reprise par Maytronics Ltd en 2009. La rémunération de cette dette est indexée au taux EURIBOR 3 mois majoré de 162,5 points de base.

- D'autre part aux avances de trésorerie accordées par Maytronics Ltd. La rémunération de ces avances est indexée au taux EURIBOR 12 mois majoré de 150 points de base.

Suite à la liquidation définitive de la société Safeblue le montant brut du compte courant détenu sur cette entité a été enregistré en perte, la provision correspondante ainsi que celle enregistrée relativement à la valeur des titres ont fait l'objet d'une reprise (la sortie des titres est comptabilisée en perte exceptionnelle).

Note 15 – Résultat exceptionnel

En k€	2013	2012
Résultat exceptionnel		
Produits exceptionnels sur opération de gestion		0
Produits exceptionnels sur opération en capital	8	
Total des produits exceptionnels	8	0
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	0	-1
Charges exceptionnelles sur opération en capital	-63	-9
Dotations aux dépréciations exceptionnelles	-2	-14
Total des charges exceptionnelles	-65	-23
Résultat exceptionnel	-58	-23

Consécutivement à la liquidation de Safeblue, la valeur des titres de participation a été comptabilisée en perte exceptionnelle pour un montant de 60 k€.

Note 16 – Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En k€	2013			2012		
	Résultat avant impôts	Impôts correspondant	Résultat Net	Résultat avant impôts	Impôts correspondant	Résultat Net
<i>Impôts sur les sociétés</i>						
Résultat courant	265		265	195		195
Résultat exceptionnel	-58		-58	-23		-23
Crédit impôt recherche		195	195		201	201
Carry back						
Total	208	195	403	172	201	373

La société disposant d'un déficit reportable supérieur au montant du résultat fiscal de la période considérée, aucune charge d'impôt sur les sociétés n'est comptabilisée au 31 décembre 2013.

Note 17 – Situation fiscale latente et différée

En k€	31/12/2013
<i>Situation fiscale latente et différée</i>	Bases
Provisions règlementées	251
Total des accroissements	251
Contribution sociale de solidarité 2013	31
Effort construction 2013	11
Provision pour pension	81
Total des allègements	122
Situation fiscale latente au 31/12/2013	129

La société dispose du fait de la décision d'agrément de report des déficits du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, d'un report déficitaire lié à l'opération de dissolution sans liquidation de Vision IQ.

Au 31 décembre 2013, le montant net des déficits reportables avant résultat fiscal de l'exercice s'élève à 27.136 k€.

V. Filiales et Participations

L'ensemble des créances liées aux filiales n'ayant plus d'activité au 31 décembre 2013 est déprécié à hauteur des valeurs non recouvrables.

La liquidation des filiales MG Iberica, MG Brasil et Adamant reste en cours à fin 2013.

Les tableaux ci-dessous présentent les créances clients et comptes courants liés aux filiales :

Clients groupe (montants en k€)

Libellé	Valeur brute au 31/12/12	Valeur brute au 31/12/13	Dépréciation au 31/12/12	Dotations	Reprises	Dépréciation au 31/12/13	Valeur nette au 31/12/13
MG Iberica	215	215	215			215	0
MG Brasil	32	32	32			32	0
Poseidon US	706	667	553		-41	512	155
Total	953	914	801	0	-41	760	155

Comptes courants filiales (montants en k€)

Libellé	Valeur brute au 31/12/12	Valeur brute au 31/12/13	Dépréciation au 31/12/12	Dotations	Reprises	Dépréciation au 31/12/13	Valeur nette au 31/12/13
MG Iberica	241	241	241			241	0
MG Brasil	23	23	23			23	0
Poseidon US	144	145	124			124	21
Safeblue	504		504		-504	0	0
Total	911	409	892	0	-504	388	21

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats liés aux filiales et participations détenues par MG International au 31 décembre 2013.

31/12/2013	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres brute	Valeur comptable des titres nette	Prêts et avances consentis non remboursés	C.A. H.T. de l'exercice	Résultat net de l'exercice	Dividendes encaissés
MG Brasil	19	-117	78%	24	0	54	0	0	-
MG Ibérica	30	-491	80%	24	0		0	0	-
Poseidon U.S.	73	-752	100%	76	0		569	80	-
Adamant Technologies	463	-2 802	39%	7 887	0		0	0	-
TOTAL				8 011	0	54			

31/12/2012	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres brute	Valeur comptable des titres nette	Prêts et avances consentis non remboursés	C.A. H.T. de l'exercice	Résultat net de l'exercice	Dividendes encaissés
MG Brasil	23	-141	78%	24	0	54	0	0	-
MG Ibérica	30	-491	80%	24	0		0	0	-
Poseidon U.S.	76	-872	100%	76	0		690	104	-
Adamant Technologies	471	-2 849	39%	7 887	0		81	-547	-
Safeblue	83	-713	100%	60	0		0	0	-
TOTAL				8 071	0	54			

La société Safeblue est définitivement liquidée, les autres filiales à l'exception de Poseidon US (PTI) sont en cours de liquidation au 31 décembre 2013.

Éléments concernant les entreprises liées

En k€		
<i>Éléments concernant les entreprises liées</i>	2013	2012
Postes du bilan (valeurs brutes)		
Participations	8 011	8 071
Prêts	85	54
Créances clients et comptes rattachés	939	1 092
Comptes courants des filiales	409	911
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 225	3 121
Poste du compte de résultat		
Reprise provision sur comptes clients	41	33
Produits de participation	0	0
Autres produits financiers	564	0
Intérêts	82	102
Autres charges financières	504	0
Charges exceptionnelles	60	0

Les variations des postes *Participations*, *Comptes courants*, *Autres produits financiers*, *Autres charges financières* et *Charges exceptionnelles* sont consécutives à la liquidation définitive de la société Safeblue.

Les titres et le compte courant ont été annulés, les provisions préalablement enregistrées sur ces actifs ont fait l'objet d'une reprise.

L'impact net de ces variations sur les capitaux propres est nul.

VI. Complément d'informations

1. Autres engagements financiers - Engagements donnés

Au 31 décembre 2013, les garanties suivantes constituent un engagement de la SA MG International :

- contrat de gage concernant les actions de la société Adamant Technologies
- contrat de gage de fonds de commerce Vision IQ et de certains de ses brevets

Ces garanties antérieurement détenues par un pool bancaire, sont transférées depuis le 2 janvier 2009 à la société Maytronics Ltd suite au rachat par cette dernière du solde de la dette sénior à laquelle elles sont attachées.

2. Engagement pour départ à la retraite

Le régime de retraite de MG International correspond à un régime à cotisations définies. Des actifs dédiés à la couverture des obligations sont constitués auprès de compagnies d'assurance privées qui supportent l'engagement à hauteur de 17 k€.

Le montant de l'engagement non couvert par un régime d'assurance fait l'objet d'une provision pour indemnités de départ à la retraite de 81 k€.

Les principales hypothèses de détermination de l'engagement sont mentionnées ci-après :

- Taux de rendement net estimé : 3.5%
- Taux annuel d'évolution des salaires : 2%
- Taux de démission : 1,6%
- Taux de licenciement : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de mortalité : TF0002-ND

3. Répartition des effectifs

Effectif inscrit au 31 décembre	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Cadres	29	29
Non cadres	21	19
Total	50	48

4. Rémunération des organes de direction

Le montant des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction s'est élevé pour l'année 2013 à 196 k€.

5. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes s'élève à 41 800 € HT pour l'exercice 2013.

6. Droit individuel à la formation

Le droit individuel à la formation relatif à la formation professionnelle a pour objet de permettre à tout salarié ayant au moins un an d'ancienneté de se constituer un capital de temps de formation de vingt heures minimum par an sur six ans au plus, qu'il pourra utiliser à son initiative mais avec l'accord de son employeur. A ce titre, le solde du volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au 31 décembre 2013 s'élève à 3 300.

7. Consolidation

Depuis le 1er janvier 2009, MG International SA ne produit plus de comptes consolidés.

MGI bénéficie de droit de l'exception dite des « petits groupes » visée aux articles L233-17 2° et l'article R 233-16 du Code de commerce aux termes desquels les sociétés tenues en principe d'établir des comptes consolidés sont exemptées de l'obligation d'établir et de publier de tels comptes et d'établir un rapport sur la gestion du groupe lorsque l'ensemble constitué par une société et les entreprises qu'elle contrôle ne dépasse pas pendant deux exercices successifs sur la base des derniers comptes annuels arrêtés deux des trois seuils suivants :

- Total du bilan : 15.000.000 euros ;
- Montant net du chiffre d'affaires : 30.000.000 euros ;
- Nombre moyen de salariés permanents : 250.

La société MG International SA est consolidée dans les comptes de Maytronics Ltd, Kibbutz Yizre'el, 19350 Israël.